

DISPOSITIF « AIDANT CONNECT »

Pour assister les personnes rencontrant des difficultés ou n'ayant pas accès aux outils numériques, l'agent du CCAS peut sur rendez-vous intervenir pour effectuer les démarches administratives « avec ou à la place de » des administrés.

L'intervention est possible pour les 3 domaines suivants :

- o **Papiers-Citoyenneté** : État-civil, Passeport, Élections, Carte d'identité
- o **Famille** : Allocations familiales, scolarité
- o **Social-Santé** : Carte vitale, Chômage, Handicap, Personnes âgées

Informations complémentaires auprès de :

Patricia **TRULIN**

02.97.56.14.56 - finance.mairie@plumergat.fr

